

CHARTRE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Version FALC
Facile À Lire et à Comprendre



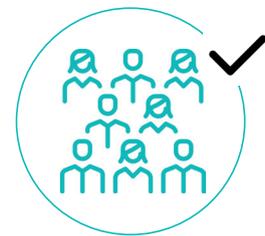
Sommaire

La charte de la démocratie locale, c'est quoi ?.....	4
Nos instances participatives.....	5
Les 7 articles de notre charte de la démocratie locale.....	7



C'est important que tous les habitants vivent **bien ensemble**.

Pour bien vivre ensemble nous avons **4 principes** :



1. Nous partageons avec vous les valeurs de la République française

Par exemple la liberté, l'égalité, la fraternité et la solidarité

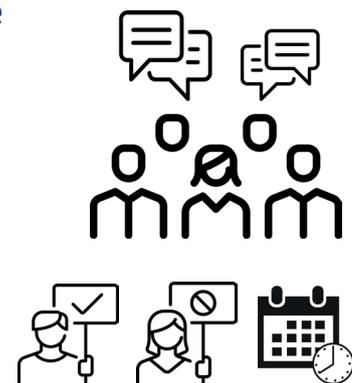


2. Nous vous encourageons à participer à la vie locale

Quelle que soit votre situation, par exemple votre âge ou votre nationalité.

Et comme vous le souhaitez.

C'est-à-dire en respectant **vos opinions** et le temps que vous avez.



3. Notre communication est accessible à tous :

- Facile à trouver et à lire.
- Facile à comprendre
- Facile à utiliser



4. Nous avons besoin de votre expertise d'usager :

Être usager veut dire être utilisateur.

Nous avons besoin de votre avis sur l'utilisation des services et moyens que nous mettons en place.

Par exemple les bus scolaires

On parle d'expertise d'usager.



Nous avons créé une **charte de la démocratie locale**, pour bien appliquer ces 4 principes.



La charte de la démocratie locale, c'est quoi ?



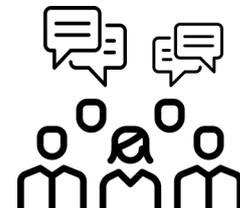
C'est important;

La démocratie locale c'est **le droit de participer aux décisions politiques** prises par les élus de la ville.

Ces décisions sont prises pour la vie de la ville.

On parle de vie locale.

La charte de la démocratie locale, c'est **l'ensemble des principes et des règles** pour le bon fonctionnement de la démocratie locale.



La démocratie locale est basée sur **la participation des habitants.**



Cette charte précise nos engagements pour que les habitants d'Ancenis-Saint-Géréon **participent plus facilement à la vie locale.**

On parle aussi de démarche participative.



Pour participer à la vie locale et aux projets de la ville, il y a des instances participatives; Par exemple des réunions avec les habitants.



Nos instances participatives



Pour que chaque habitant participe le mieux possible aux projets de la ville pendant notre mandat, voilà les instances participatives :

- Les **Conseils Consultatifs de Quartiers et de Villages** (CCQV)

Les CCQV sont des réunions animées par des habitants d'un quartier avec l'aide des élus.



- Le **Budget participatif**

C'est voter pour des projets proposés par les habitants. Par exemple en 2021 : mettre des plantations sur les murs des bâtiments publics.



- Le **Conseil Municipal Enfants** (CME)

C'est une réunion avec des élus et des enfants des écoles primaires.



- Le **Conseil Municipal Jeunes** (CMJ)

C'est une réunion avec des jeunes des collèges et lycées.

- Un **Conseil des Aînés**

C'est une réunion avec des personnes âgées.



- Une **Charte pour un urbanisme partagé et durable**

C'est l'ensemble de règles décidées pour le bon aménagement des rues ou des bâtiments par exemple.



- Une **Commission d'évaluation des actions en faveur de la transition**

C'est une réunion pour vérifier ce qui est fait pour l'environnement.



- Des **réunions annuelles d'information**

Par exemple sur les projets de la ville.



- Des **rencontres avec les habitants**

autour d'un aménagement dans un quartier, par exemple l'aménagement d'une rue.

Certains de ces dispositifs seront mis en place progressivement par nos organisations et services.

Chaque organisation et service pourra si besoin définir des règlements pour leur fonctionnement.



Les 7 articles de notre charte de la démocratie locale

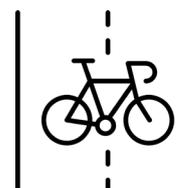


1. Vous êtes les usagers des services de la ville

Les élus définissent



- **Les orientations politiques,**
par exemple faire plus d'écologie.
- **Les moyens utilisés,**
comme planter des arbres ou faire des pistes cyclables.
- **Des nouveaux outils et lieux de participation**
des habitants, par exemple un site internet
de participation des habitants.



Pour cela **les élus travaillent avec** :

- Les services de la ville, par exemple le service scolaire
- Les techniciens de la ville, par exemple les agents des espaces verts
- Les associations
- Les différentes instances participatives



Par exemple les CCQV

Pour mieux répondre à vos attentes et vos besoins

les avis de tous les habitants d'Ancenis-Saint-Géréon sont importants :

- Sur l'utilisation des services
- Et sur les moyens proposés par la ville

Votre avis d'usager fait partie de la démocratie locale.

2. Nous nous engageons

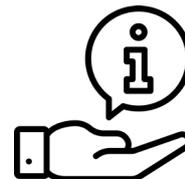
C'est très important pour la ville d'être proche de ses habitants.



Nous voulons **continuer à mettre en avant votre participation dans nos projets.**

Nous voulons :

- **Vous informer** quand un projet est proposé, accepté ou commencé.



- **Vous consulter**

C'est-à-dire avoir votre avis grâce à des sondages ou des réunions par exemple.



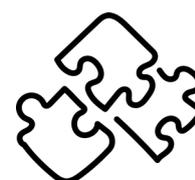
- **Vous concerter**

C'est-à-dire discuter ensemble autour de projets et partager nos idées.



- **Construire ensemble**

C'est-à-dire construire le projet du début jusqu'à la fin avec vous.



3. Votre participation aux Conseils Consultatifs de Quartiers et de Villages (CCQV)

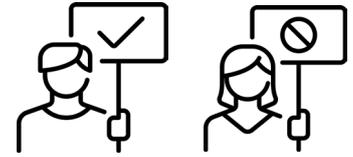


Chacun est libre de participer aux CCQV.

Pendant ces **réunions chacun peut donner son avis.**

Par exemple sur l'aménagement d'un quartier.

On parle de **consultation.**



Les CCQV sont organisés par les habitants

avec l'aide des élus, grâce à :

- Un règlement de fonctionnement
- Des moyens humains et matériels fournis par la ville, par exemple une salle de réunion.

Les associations sont les bienvenues au CCQV.

Les échanges pendant les CCQV sont transmis aux élus, aux services de la ville et aux habitants d'Ancenis-Saint-Géréon.

Votre participation à ces réunions est très importante pour que les élus puissent **prendre les bonnes décisions.**



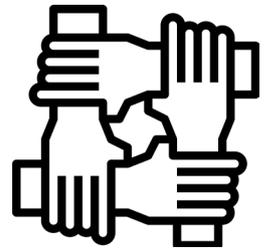
Les CCQV font partie de la démocratie locale.

4. Le rôle des associations

La participation des associations

est essentielle pour la ville.

Par exemple pour la vie sportive, culturelle ou l'entraide, ...



Nous soutenons le travail des associations :

- Nous leur prêtons **des équipements,**
comme des salles, des terrains de jeux, ...
- Des **salariés de la ville accompagnent les associations,**



Par exemple pour l'installation de matériel
pendant un évènement



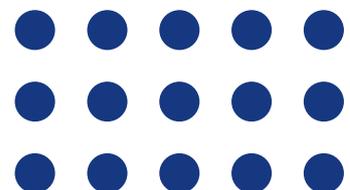
- **Nous organisons le forum des associations**

tous les ans.

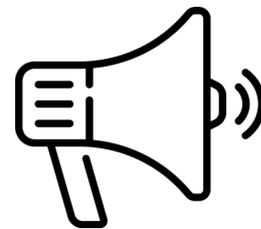
C'est la journée pendant laquelle

toutes les associations de la ville présentent leurs activités.

Les associations font partie de la démocratie locale.



5. Vos initiatives



C'est important de vous aider

à proposer des projets ou des idées pour la ville.

On parle d'initiatives citoyennes.

Par exemple pendant des réunions de quartiers
ou grâce à des pétitions.

Une pétition c'est une demande écrite,
faite aux élus par des habitants

ou par une association

Les habitants signent cette demande.

Vos initiatives font partie de la démocratie locale.



6. Notre démarche participative

Les instances participatives présentées au début de la charte sont importantes pour vous aider à participer.

Pour que votre participation à la vie locale soit plus facile, nous avons décidé de venir encore plus vers vous.

C'est ce que l'on appelle notre démarche participative.

Votre participation nous aide à prendre les bonnes décisions.



Cette démarche participative c'est :

1. La création de nouveaux outils :

- **Un service municipal spécial** qui s'appelle « démocratie locale et communication »
- Un **site internet** <http://participons.ancenis-saint-gereon.fr>
- Un temps spécial **pour vos questions** pendant les conseils municipaux
- Un temps **de formation** organisé par la mairie



2. Une nouvelle manière de travailler

Pour que votre participation soit efficace nous devons réfléchir à plusieurs choses sur les projets proposés :

- **Qu'est-ce que ce projet peut apporter aux habitants ?**
- **Qui dans la ville est concerné par le projet ?**
- **Quelles sont les difficultés** techniques, les obligations réglementaires et les besoins financiers du projet ?



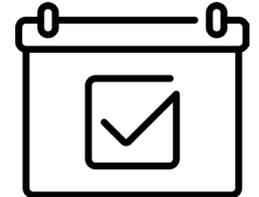
- **Quelles sont les informations essentielles**

à vous donner pour vous aider à participer ?

Et comment vous les communiquer ?

Ce sont de nouveaux outils et une nouvelle manière de travailler pour les employés des services municipaux.

Cette démarche doit être bien pensée dès le début pour chaque projet.



7. Évaluer la charte



Cette charte de la démocratie locale

a été votée au conseil municipal.

Cette charte n'est pas qu'une feuille de papier.

C'est **un engagement qui doit évoluer**

et se poursuivre dans le temps.

Nous ferons un bilan de la démocratie locale régulièrement.

La charte pourra être évaluée



Ce **document accessible à tous** a été transcrit avec la méthode du Facile à Lire et à Comprendre (FALC) Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site : www.inclusion-europe.eu/easy-to-read
© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe

Les logos sont tirés d'une banque d'image libre de droit ©Flaticon

Ce document a été rendu accessible **par Com'access,** relu et validé **par l'ESAT des Bellevues à Herblay.**